Société et Culture

Jubilé des 175 ans d'évangélisation du Gabon/Concert "Magnificat"

Un chant d'amour à Dieu

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

CHANTRES, chorales et groupes vocaux étaient nombreux à élever leurs voix et rendre un cantique d'amour à Dieu, mercredi soir, à l'auditorium de la paroisse Saint-Michel de Nkembo, dans le cadre de la commémoration du jubilé des 175 ans de l'évangélisation au Gabon.

Ce concert "Magnificat" qui s'est déroulé en présence des évêques et de l'archevêque de Libreville, Mgr Basile Mve Engone, se voulait l'occasion pour les Chrétiens de renouveler leur foi, en rendant grâce à Dieu. Lui de qui vient tout don parfait. Pour entretenir

est possible?



Les fidèles ont été nombreux à effectuer le déplacement.

la chaleur ce soir-là, il y avait notamment les chantres Arlette Mve, Janice Eyong, et maman Claudine, le père David, le danseur chrétien Moïse, la Voix de Saint-Michel Archange, les chorales la charité d'Alibandeng, Sainte-Thérèse de l'en-

fant Jésus, Saint-Grégoire, Notre-Dame de la Salette. Mayaga productions et Les activités de la semaine

de clôture de ce jubilé se poursuivent par les catéchèses thématiques dans les paroisses. Ce vendredi, dès 18 heures, ces enseignements porteront, entre autres, autour de "la nation et des acteurs politiques " animés à Saint-Pierre par Mgr Anatole Milandou du Congo ; de "la Famille" à Sainte Monique par le père Engonga Maillot (Provincial Gabon-Guinée des Claretains), du "Dialogue inter-religieux" aux Rois Mages d'Akébé par Mgr Urbain Gassongo (Congo), "des Pèlerinages" au monastère Notre-Dame-des Anges d'Essassa (15 h 30) par Mgr Mathieu Madega Lebouakehan, président de la Conférence épiscopale du Gabon, etc.

Notons que l'année jubilaire qui a commencé depuis le 29 septembre 2018, et qui s'achève ce 29 septembre 2019 a pour slogan : "l'Église famille de Dieu au Gabon, célèbre ton jubilé, proclame Jésus-Christ ton sauveur".

Communication/Nécrologie

La voix de Fidèle Etchenda s'est éteinte

Rudy **HOMBENET ANVINGUI**

Libreville/Gabon

"IL était un grand frère, un ancien très ouvert. Je l'ai connu alors qu'il était conseiller (en communication) de feu le président Omar Bongo Ondimba. C'était au début de ma carrière en 1981. À l'époque, j'étais affecté, pour le compte de l'Union, aux activités présidentielles. C'était le parti unique. On le craignait un peu à cause de sa fonction et de sa proximité avec le chef de l'État. D'ailleurs, il était de tous les voyages présidentiels. Avec le temps qui passe, nous nous sommes rendu compte qu'il était loin de ce qu'on pensait de lui. Mais, ses rares apparitions faisaient craindre le pire. C'est lui que le président de la République chargeait pour nous remonter les bretelles en cas de dérives. Alors, pour être dans ses bonnes grâces, on s'empressait, lors



Feu Fidèle Ecthenda, lors d'une de ses visites à l'Union.

des voyages officiels, de lui demander de nous laisser rédiger la revue de presse internationale destinée au chef de l'État. Il aimait ça. Qu'on reconnaisse son autorité, sa fonction. Plus tard, en côtoyant l'homme, on était surpris par sa

simplicité, son ouverture d'esprit. C'était un Africain pétri des traditions, un Bantou pointu sur le respect aux aînés. Je me souviens aussi qu'il était bien content de lire dans le billet Mayaka, à la fin d'une citation, Etchenda, Etchenda... qu'on préférait à Et cetera", témoigne Louis De Dravo, journaliste et actuellement secrétaire général de la rédaction du quotidien l'Union.

En tout cas, c'est l'image qu'il retient de celui qui a longtemps été très proche du président Omar Bongo Ondimba, du fait des fonctions qu'il occupait. Il s'est éteint ce mercredi 25 septembre 2019 à la suite d'une longue maladie.

L'annonce de son décès est pour ceux qui l'ont connu, une grande perte. Fidèle Etchenda a été le créateur de Radio Unité, et ancien directeur de la RTG 2. Il disposait aussi d'une chaîne de télévision dont le logo était un gros point noir. Si bien que les Gabonais avaient baptisé la chaîne du nom de "Point noir ", en référence à son logo. Le défunt a occupé ses dernières fonctions officielles au Conseil national de la communication (CNC) devenu Haute autorité de la communication

Et si la faute en incombait aux libraires ? Après tout, qu'est un libraire, sinon un homme ou une femme qui s'occupe de vendre des livres au quotidien. Il n'est pas excessif de le considérer en grande partie comme responsable de cette situation de pénurie, en pareille période de l'année. S'il est avisé, il sait quels livres sont au programme l'année à venir et ce que vont être les besoins des parents d'élèves et des élèves eux-mêmes. S'il est doublement avisé, il n'ignore pas que c'est également en pareille saison que son chiffre d'affaires a toutes les chances de prendre l'ascenseur sans accroc. Lorsqu'on en arrive à connaître un moment de manque comme celui-ci, cela devient proprement préoccupant. Que faire alors ? Deux voies ici sont généralement empruntées. La première, la plus saine la plus légale, consiste pour tous les agents concernés par le Livre (libraires, distributeurs, diffuseurs et même éditeurs) à se montrer à la hauteur des événements et donc à tout faire pour mettre à la disposition du public tous les ouvrages demandés. Parce qu'ils sont dans leurs activités, personne ne leur exige l'impossible ici. La seconde voie, l'illégale, risque d'illustrer hélas la sagesse populaire qui enseigne que la nature a horreur du vide.

Chronique littéraire

Couac au démarrage?

LA rentrée des classes est là. Les rayons des fournitures

scolaires sont de plus en plus pris d'assaut dans les

grandes surfaces commerciales. Rien de nouveau sous

le soleil, au fond. Chaque année, c'est le même lot, un

Mais doit-on aussi intégrer comme un fait inamovible la difficulté, voire l'impossibilité, d'acquérir nombre des

ouvrages mis au programme dans les établissements

scolaires du pays ? Depuis quelque temps, quelques

parents se montrent inquiets. Ils ne parviennent pas à

satisfaire à la liste des ouvrages recommandés. De fait,

certains de ces livres demeurent - déjà - introuvables.

Que faire? A qui la faute? Et pourquoi pareille situation

passage obligé, à la même période. A force, on s'y fait.

Souvent, sinon toujours, on a vu quantité d'écrivains, d'élèves et d'enseignants décider de faire photocopier ou réimprimer illégalement un roman pour les besoins de la cause. Les lecteurs expérimentés savent du reste au premier coup d'oeil distinguer un livre "faux" d'un livre "vrai". Une copie, ça se reconnaît plutôt aisément. Elle est plus fragile, torsadée, bosselée, décolorée, d'inégale longueur, inesthétique... Malheureusement, tout le monde ne se montre guère si tatillon dans cette séparation du bon grain de l'ivraie. Non faute de bonne volonté, mais souvent par ignorance de ces choses-là.

Mais une copie constitue hélas un pis-aller qui comble un vide. Elle représente cependant un commerce parallèle susceptible de plomber la santé financière d'une maison d'édition et de démotiver un auteur honnête. À ce niveau, la part des autorités politiques peut également être questionnée. Car qui gère l'Education d'un pays doit se soucier de veiller à ce que toutes les commodités requises pour sa réussite soient au rendez-vous. Comme on le sait, il n'est pas encore tard pour bien faire.

